

NUOMA mutuelle propose une offre santé sur mesure pour les entreprises, NUOMA PRO

Depuis le 1er janvier 2016, les employeurs du secteur privé ont l'obligation de proposer une mutuelle santé d'entreprise à l'ensemble de leurs salariés, sans exception.

Ces dispositifs collectifs ont pour but de protéger les salariés ainsi que les dirigeants grâce à des garanties adaptées aux spécificités de l'entreprise et au secteur d'activité.

NUOMA mutuelle, forte d'une expérience de plus de 70 ans possède une réelle expertise dans son domaine. Elle a su s'adapter aux évolutions de la société, en créant un nouvel accompagnement, plus innovant, réactif, agile et pertinent. Le dernier en date concerne les entreprises, avec la mise en place de l'offre NUOMA PRO.

Une mutuelle indépendante, à taille humaine avec la solidité d'un grand Groupe

NUOMA mutuelle est une structure récente, mais avec une expertise solide et de fortes valeurs mutualistes telles que l'entraide et la solidarité, ancrées dans son ADN. En effet, NUOMA est née le 1er novembre 2021, de la fusion d'IBAMEO (mutuelle du groupe IBM créée en 1946) avec la Mutuelle des Métiers de l'Électronique et l'Informatique (la MMEI, ancienne mutuelle de l'entreprise BULL lancée 1942).

La volonté des conseils d'administration des deux mutuelles est alors de former une nouvelle structure à taille humaine avec un fonctionnement agile, indépendante dans ses choix et à l'écoute de ses adhérents. Son affiliation au groupe AESIO MACIF renforce encore sa solidité tout en lui permettant de conserver une très grande autonomie.



Gilles Barrière, Président de NUOMA Mutuelle

Son éthique passe par une adhésion aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ainsi, toujours plus proche de ses adhérents, NUOMA mutuelle maintient cette proximité, cette relation de confiance qui les lie. C'est dans un esprit solidaire et responsable, qu'elle anticipe leurs besoins et leurs attentes.

Dirigée par des administrateurs bénévoles, à but non-lucratif, NUOMA est une vraie mutuelle avec une réelle gouvernance démocratique, (un adhérent = une voix). Adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, NUOMA mutuelle est ainsi en lien avec le principal acteur du monde mutualiste.

NUOMA fait également preuve d'une totale transparence dans son fonctionnement avec notamment la possibilité offerte aux entreprises qu'elle couvre d'avoir au sein de son conseil d'administration un membre honoraire qui participe activement aux décisions stratégiques de la Mutuelle.

Consciente des enjeux de protection sociale rencontrés par les entreprises, NUOMA mutuelle apporte des solutions en améliorant l'accès aux soins des salariés et en sécurisant les collaborateurs face aux aléas de la vie.

NUOMA Pro : une offre santé moderne/innovante complète et sur mesure

NUOMA Mutuelle propose une offre santé dédiée aux entreprises, NUOMA PRO.

Cette offre s'appuie sur 4 piliers :

- le « sur mesure » avec une co-construction de l'offre en collaboration avec le service RH des entreprises qui permet de proposer une offre personnalisée en santé ;
- L'accompagnement des entreprises à la fois dans la mise en place du contrat santé au sein de leur organisation, mais également pour son suivi (reporting, comité de suivi, veille réglementaire). NUOMA mutuelle met tout en œuvre pour que la gestion au quotidien soit simplifiée. C'est l'une des premières mutuelles à avoir été labellisées RSE et elle s'engage à ce titre, dans une démarche de prévention pour les entreprises en matière de santé au travail (conférences, ateliers, etc.).
- la proximité, en proposant des échanges réguliers avec un interlocuteur dédié et privilégié ;
- la maîtrise des coûts avec des frais de gestion parmi les plus bas du marché, à 12 %, contre 20 à 25 % en moyenne.

NUOMA mutuelle propose un éventail de services pour accompagner ses adhérents :

- une prise en charge simple et rapide grâce à la plateforme téléphonique et au site internet ;
- la mise en place de Carte Blanche, un réseau de professionnels de santé (optique, audioprothèse, dentaire) qui réduit le reste à charge jusqu'à - 40 % ;
- la possibilité de bénéficier d'un second avis médical ;
- la téléconsultation qui permet à un patient de contacter un médecin à tout moment en distanciel pour obtenir un avis médical et la délivrance d'ordonnance ;

Grâce à son adhésion à l'UMG Aésio Macif, la mutuelle NUOMA permet à ses adhérents de bénéficier de nombreux services comme par exemple le programme « Macif Avantages » qui permet de bénéficier de promotions sur de nombreuses marques.

À travers son offre, NUOMA Mutuelle souhaite devenir le partenaire santé privilégié des entreprises. Ses valeurs placent l'humain, sa santé et son bien-être, au cœur des préoccupations.

« Bien servir, pour bien guérir, bien prévenir, pour bien vieillir », Gilles Barrière, Président de NUOMA Mutuelle.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous écrire collectif@nuoma-mutuelle.fr.